

Référence: CU 2011/167 Groupe d'examen de l'application: poursuite de reprise de la deuxième session

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au [...] et a l'honneur d'appeler l'attention du Gouvernement sur la résolution 3/1 de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, intitulée "Mécanisme d'examen".

Au paragraphe 2 de cette résolution, la Conférence a adopté les termes de référence du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention, conformément au paragraphe 7 de l'article 63 de cette dernière.

La Conférence a en outre créé le Groupe d'examen de l'application, groupe intergouvernemental d'États parties à composition non limitée fonctionnant sous son autorité et lui faisant rapport (voir la sous-section C de la section IV de l'annexe I de la résolution 3/1). Le Groupe d'examen de l'application a pour fonctions de superviser le processus d'examen afin de recenser les problèmes et les bonnes pratiques et d'examiner les besoins d'assistance technique pour veiller à la bonne application de la Convention. Sur la base de ses délibérations, il présente des recommandations et conclusions à la Conférence pour examen et approbation. Il est en outre chargé du suivi et de la poursuite des travaux entrepris précédemment par le Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'assistance technique.

Le Secrétaire général tient à informer le Gouvernement que le Groupe d'examen de l'application, à la reprise de sa deuxième session, tenue à Vienne du 7 au 9 septembre 2011, a décidé de poursuivre ses délibérations et à cet effet, de poursuivre la reprise de sa deuxième session parallèlement à la quatrième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Cela a été jugé nécessaire pour permettre au Groupe de donner toute l'attention voulue aux rapports thématiques établis par le Secrétariat et aux résultats de ses travaux, afin de transmettre comme il convient ses conclusions et recommandations à la Conférence à sa quatrième session, conformément à son mandat.

La poursuite de la reprise de la deuxième session du Groupe d'examen de l'application aura lieu le mardi 25 octobre 2011 à 10 heures, dans la salle plénière II – Toubkal, au complexe Palmeraie Golf Palace à Marrakech (Maroc).

[..]

Le 21 septembre 2011

